Bibliothèque cantonale Fribourg

BULLE 49e ANNÉE N° 68 — En avant la Grue! — SAMEDI 7 JUIN 1930

LA GRUYÈRE

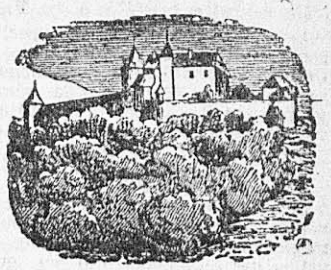

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
6 mois » 8.—
payable d'avance

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197 — Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. — Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : *Bulle*, arr. 8_{53} 11_{37} (d. j. f. 14_{37}) 14_{47} 20_{28} (22_{44}) — *Bulle*, dép. $6.^{00}$ 9_{50} (10_{00}) 13_{02} 18_{44} (20_{58})

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

Le déraillement de Montereau. L'aviation suisse.

Le déraillement de Montereau, l'enquête l'a prouvé, est dû à la malveillance. Ainsi, des mains criminelles n'ont pas craint, pour assouvir les bas instincts de gens sans aveu, de provoquer la mort en masse au sein d'un convoi sur lequel avaient pris place plus de sept cents voyageurs.

Il s'avère que le président du Conseil français, un magistrat à poigne et qui ne se gêne pas de regarder en face les apaches jetés sur l'Europe et sur le monde par l'antre sanguinaire de Moscou, se trouvait sur le train qui dérailla. Il a donc suffi de ce petit détail pour décider les farouches partisans du désordre universel à plonger dans le deuil et la souffrance des familles qui ne sont probablement intéressées ni de près ni de loin à la lutte des anarchistes contre les pouvoirs établis. Peut-être n'est-il pas inutile que de temps à autres de tels éclairs viennent instruire les peuples d'Europe sur le danger menaçant qui les guette, tandis que notre continent s'endort sur des positions et qu'il persiste à se diviser sur des futilités et de mesquines ambitions nationales. L'honneur d'un continent qui porta au plus haut degré la civilisation n'est-il pas d'assurer sa continuité et de se prémunir contre les attaques sournoises des ténébreux disciples du cahos ?

Nous ne pensons pas qu'il faille en tout et partout voir le danger rouge. Mais il est plus enfantin et plus inconvenant encore de ne le voir nulle part. Il existe, et l'attentat de Montereau en est probablement un nouveau témoin. Il faut en effet s'appuyer sur une organisation, ou plutôt une désorganisation dûment menée pour oser s'adonner à des actes de ce genre en plein pays civilisé. Décidément, on ne craint plus beaucoup la justice des hommes, en cette Europe qui se targuait d'avoir atteint les sommets entrevus par Rousseau dans son « statut social ». L'empire romain, vermoulu, désuet et privé de l'énergie souveraine de son époque héroïque, succomba sous les coups répétés des attaques barbares. D'autres barbares sont nés dans les steppes russes. Déjà ils se sont infiltrés en pleine société bourgeoise. Ils n'hésitent même plus à se montrer au grand jour et à tendre leurs filets à la barbe — excusez le terme, mais il est précis — des peuples dont la législation est la plus perfectionnée et la mieux policée. C'est une preuve de grande faiblesse de notre part et un témoignage de la volonté sauvage avec laquelle les monstres du collectivisme poursuivent la réalisation de leurs desseins, qui visent à l'abrutissement de l'humanité.

La France est depuis quelques années, depuis la guerre il faut dire, un champ particulièrement actif des expériences communistes. M. Tardieu, qui paraît voir clair et ferme, tente d'expurger le pays de cette engeance malfaisante et destructrice. Aussi a-t-il éveillé contre lui les appétits féroces des disciples de Lénine. A Montereau, on a voulu faire une démonstration. Elle sera suivie d'autres, probablement. L'avertissement sera-t-il entendu ? Espérons-le, bien que nous soyons sceptique à cet endroit. Tant de gens pensent encore que les vieilles assises sociales sont assez solides pour se moquer des exploits de la Révolution, sans se rendre compte qu'il suffirait en somme de bien peu de chose pour jeter à bas un édifice que l'on n'a plus le courage de réparer et encore moins de défendre contre les incessants assauts de l'ennemi. Nous avons l'impression très nette qu'un jour ou l'autre l'incurie de la Société bourgeoise la conduira à sa perte, à moins qu'une épuration rapide n'y soit poursuivie avec la dernière énergie. Car, qu'on le veuille ou non, un mal secret dévore l'Europe. Dans tous les domaines, le marasme paralyse l'effort. L'économie continentale est infirme ; les royaumes et les républiques doutent de leur destin. La Suisse même, ce vieux peuple de gens libres et démocrates au plus profond de leur âme, n'échappe qu'avec peine à l'emprise du doute. Or, qu'est-ce qu'un peuple qui doute? Comment veut-on qu'il marche avec enthousiasme vers la réalisation de ses destinées ?

Montereau est un éclair nouveau dans la nuit sociale qui s'étend sur le continent. A nous de faire que l'incendie ne se propage!

* * *

C'est à cette heure sombre et pleine d'imprévus que certains milieux internationalistes à outrance voudraient que la Suisse renonçât à ses moyens de défense, à son armée. Les Chambres fédérales ont discuté ces jours derniers le vote d'un crédit demandé par le gouvernement en faveur de l'achat d'un matériel d'aviation militaire à la hauteur des progrès et des nécessités du temps. Une fois de plus, les députés bourgeois, dans leur ensemble, se sont montrés crânes. Il y eut quelques exceptions, juste de quoi démontrer qu'il faut cependant, dans l'armée, ne pas dépasser certaines limites et observer l'économie et le respect du civil qui doivent être à la base des milices suisses, de par notre constitution et la volonté du peuple. Dans l'ensemble, nous le répétons, l'assaut de l'extrême-gauche a été victorieusement repoussé. Jamais d'ailleurs la nation suisse, fière de son civisme et de son indépendance, ne fera aux morts qui la fondèrent la vergogne de ne plus oser envisager sa défense. Nous avions toujours pensé que nos gens d'extrême-gauche trouveraient pour défendre leur point de vue antimilitariste des arguments moraux d'une certaine valeur. Il n'en est rien. On affirme seulement qu'en cas de guerre la Suisse avec son armée ne serait tout de même pas en état d'opposer une sérieuse résistance, comme si les Belges avaient discuté ainsi quand les Allemands fondirent inûment sur leur territoire ! Et comme si la résistance héroïque et providentielle de ce pays sans défense naturelle n'avait pas empêché le Kaiser d'atteindre Paris en surprise et de démoraliser ainsi l'ennemi ?

Non. La Suisse a ses montagnes. Elle a ses soldats. Elle veut avoir ses armes, et les plus modernes. Nul ne sait ce qu'il adviendra de l'avenir. Nous savons seulement, nous, Suisses, que jadis nos pères nous apprirent à jurer que « mieux vaut mourir que d'être esclaves ». Or, nous conservons ces mêmes sentiments de fierté, bien que d'aucuns estiment qu'il est normal de fléchir le genou. Ce n'est pas à nous d'ailleurs qu'il appartient de donner l'exemple du désarmement. Nous ne sommes un danger pour personne, tandis que d'autres sont un danger pour nous.

Et les raisons que nous avons de prévoir sont d'ordres divers. L'une des plus impérieuses, selon nous, est que les hordes sauvages de Moscou veillent l'heure où quelque peuple se sera laissé prendre à ses flatteries et à ses mielleuses promesses pour le dévorer. Nous avons eu, en 1918, l'occasion de toucher de près les joies du paradis rouge. Nous préférons le nôtre et nous saurons le défendre, sur le sol helvétique comme au ciel dont s'éclairent nos montagnes !

Y.

Petite Revue

—o—

ÉTRANGER

Les vues de l'Italie.

Nous avons relaté, dans le dernier numéro de « La Gruyère », le principe exposé l'autre jour au Sénat italien par M. Grandi concernant la réalisation de la paix. Selon le chef des affaires étrangères d'Italie, la formule à suivre est la suivante : « Désarmement, arbitrage, sécurité ». C'est exactement l'opposé de la thèse française, et, selon nous, l'opposé aussi de ce que dicte la raison.

Il est de toute évidence que M. Grandi choisit ici la seule formule qui puisse correspondre au sentiment fasciste sur la proportion des armements européens. Pour le Duce et ses partisans, il s'impose que l'Italie, disciplinée comme elle l'est en ce moment, arrive un jour ou l'autre à se trouver l'égale en force armée des nations avec lesquelles elle est en rapport d'affaires. Or, nul n'ignore que la puissance qui gêne le plus ses vues est la France. La chose est vraie à un point tel qu'un autre orateur n'a pu s'empêcher de dire qu'au lendemain de la guerre certains Etats se sont taillé un empire colonial dont ils n'ont pas besoin, tandis que d'autres, qui se trouvent à l'étroit dans leurs propres frontières, ont été prétérités.

Cette coïncidence est frappante. Elle comporte un enseignement que tout homme de bon sens saisit du premier coup. L'Italie se propose, quand elle aura atteint ce rang qu'elle vise au sein des grandes puissances, d'obliger certaine ou certaines de ces dernières à lui concéder des colonies. Tant de signes convergent à cette fin qu'aucun doute ne peut plus subsister quant aux intentions du fascisme dans ce domaine. Et il faut partir de là pour saisir la raison profonde des discours officiels que l'on prononce de l'autre côté des Alpes chaque fois que le problème du désarmement se pose à nouveau. Encore une fois, le cœur a des raisons que la raison n'a pas.

Ceci dit, accordons à M. Grandi d'avoir gardé dans son exposé, fait d'ailleurs pour servir la cause italienne sur le terrain international, une réserve de bon aloi.

L'orateur s'est empressé de dire et de répéter que l'Italie n'a pas de visées belliqueuses, qu'elle est un ardent partisan de la pacification des relations internationales et qu'elle ne souhaite rien tant que la reprise des pourparlers avec la France quant à la réalisation de l'accord naval. Elle est disposée à toutes les concessions qui, selon elle, sont dans l'ordre des possibilités. Cependant, le magistrat romain s'est cru obligé d'ajouter sans autres que la question de la parité navale avec la plus forte puissance navale du continent demeure la condition **sine qua non** de tout arrangement, ce qui revient à dire que pour le moment il est parfaitement inutile de reprendre des pourparlers avec la France, dont le terrain est infiniment plus solide et qui étaye son argumentation de raisons formelles contre lesquelles, dans l'état actuel des choses, personne n'a pu loyalement et logiquement se déclarer.

Il nous revient seulement à la pensée, à ce sujet, les réparties qui se produisirent à Londres :

— Vous n'avez pas le même empire colonial que la France, donc pas les mêmes besoins, disait à la délégation italienne M. Stimson, et votre demande de parité ne se justifie pas !

— Eh ! bien, dit M. Grandi, après la parité navale, nous demanderons la parité coloniale !

Là est en somme la question, telle que nous l'exposions plus haut.

M. Grandi est certainement à côté du sujet lorsqu'il dit, avec toute la grâce du monde d'ailleurs :

« Les discussions qui ont eu lieu à Genève sur la question des moyens de prévenir la guerre, et sur l'assistance financière, ont révélé encore une antithèse entre deux conceptions, celle qui a pour but de créer un système rigide d'obligations de contrôles et de sanctions, destiné à assurer une sécurité juridique, garantie par la Société des Nations, et celle qui, au contraire, a pour but d'augmenter les garanties de sécurité par le renforcement des principes politiques et moraux du pacte, et principalement par le désarmement et l'arbitrage ».

Cette opinion est absolument celle des diplomates de Moscou, qui se réservent, on le saisit trop facilement, l'heure où les peuples auront renoncé à leurs moyens de défense pour étendre et développer leur action. Ainsi, contrairement à toutes les données de la Société des Nations dont le fascisme assure qu'il s'assimile les principes, M. Grandi prétend que du désarmement doit naître la sécurité, alors que toute l'histoire prouve que le désarmement ne peut qu'être l'aboutissement normal de toute une série de mesures assurant aux gouvernements la collaboration de l'ensemble des nations affiliées à l'organisme en cas d'agression injustifiée. On comprend mal d'ailleurs cette répugnance que semblent éprouver certains Etats à organiser un système de défense international susceptible de dissiper les craintes de ceux qui furent jadis et naguères encore trompés et surpris pour avoir été trop confiants. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter cette attitude et cette persistance à conserver un isolement qui, nécessairement, paralyse l'ensemble d'une saine action internationale.

A ce sujet, il est intéressant de considérer les efforts du Comité de la coopération européenne réuni en ce moment à Genève et qui vient d'adresser un télégramme de félicitations à M. Briand, dont l'énergique et persévérante activité aboutira presque certainement à une amélioration de l'entente internationale et à un regroupement efficace des forces européennes menacées par divers impérialismes. Tous les orateurs, même l'observateur italien, M. Giannini, se sont ralliés à l'opinion suivant laquelle il est possible de réaliser l'union européenne tout en sauvegardant les souverainetés nationales. Il est très certain que c'est à la seule condition d'un resserrement des liens continentaux que le désarmement pourra se poursuivre d'une façon efficace et définitive.

Quant au désir secret mais indéniable de l'Italie de procéder à une répartition plus normale et plus conforme aux nécessités de l'empire colonial européen, nous pensons qu'il est légitime, mais aussi qu'il est maladroit et imprudent d'en chercher la réalisation par la force et les moyens belliqueux, à l'heure où tous les milieux soucieux de l'avenir de l'Europe s'emploient de toute leur âme à empêcher l'éclosion d'une conflagration qui ruinerait cette fois irrémédiablement l'ancienne civilisation européenne.

Cela, M. Grandi doit le comprendre et s'en pénétrer, ainsi d'ailleurs que le fascisme lui-même.

P. S.

SUISSE

Chambres fédérales.

Le gros morceau du crédit pour l'aviation est liquidé. Le reste paraît maintenant moins intéressant.

Le rapport de gestion du Conseil fédéral remplit toute la séance de jeudi, au *Conseil national*. Extrayons-en quelques renseignements :

La répartition des imprimés de la Confédération se fait équitablement dans tout le pays. — Le Département de l'Intérieur étudie la question de l'assurance contre les dommages naturels. — Le problème du carburant national est encore à l'étude ; on compte lui trouver une solution favorable, ce qui est d'une grande importance pour le pays. Pour le moment, c'est le charbon de bois mélangé avec de l'alcool qui laisse le plus d'espoir. — M. Meyer, conseiller fédéral, est d'accord d'estampiller les œufs étrangers à leur entrée en Suisse ; encore faudra-t-il s'entendre avec les exportateurs. — Le Conseil fédéral voue toute son attention à notre représentation commerciale à l'étranger, dont l'habileté joue un grand rôle pour notre prospérité industrielle. — M. Bringolf ayant protesté contre les mesures prises par le Conseil fédéral à l'occasion des manifestations communistes de Bâle, M. Haeberlin, conseiller fédéral, répond que les communistes n'ont eu que ce qu'ils ont voulu. — M. Pilet déclare qu'il étudie la possibilité de procéder avec plus de célérité au chargement et au déchargement des colis dans les gares.

Conseil des Etats.

M. Pilet-Golaz annonce que la recette des Chemins de fer sera moins bonne en 1930 qu'en 1929. Les comptes de ce département sont adoptés.

Au *Conseil national*, M. Grimm a déposé l'interpellation suivante :

« Le soussigné prie le Conseil fédéral de lui donner des renseignements sur son attitude vis-à-vis du memorandum Briand, du 17 mai 1930, et de lui faire savoir quelles sont les directives qu'il suivra dans sa réponse au dit memorandum. »

La récolte fruitière en Valais.

Celle des fraises va commencer incessamment. Dans la région de Saxon, elle est évaluée à 500.000 kilos. Les abricots promettent bien. Par contre, la récolte des pommes et des poires ne paraît pas devoir être des meilleures.

Le projet de Fédération européenne.

Selon les renseignements parvenus de diverses capitales, on se plait à rendre hommage, dans la plupart des capitales, à l'élévation des sentiments qui ont guidé M. Briand lorsqu'il a pris l'initiative de la création d'une fédération européenne. Toutefois, peu de gouvernements semblent disposés à se rallier à ce projet, auquel on fait volontiers grief d'être trop vague sur certains points et, au contraire, trop précis sur d'autres.

Certains voient une contradiction entre cette initiative et l'attitude de la France lors de la conférence douanière. D'autre part, on éprouve quelque peine à comprendre le caractère d'urgence que prétend donner le gouvernement de Paris à ce projet quasi-révolutionnaire, en demandant le retour des réponses pour le 15 juillet.

Agriculteurs, surveillez la fermentation de vos tas de fourrages !

La fermentation excessive des tas de foin et de regain fait perdre, chaque année, à l'agriculture suisse de grandes quantités de fourrages et d'autres valeurs importantes.

Les principales causes de la fermentation excessive et de la combustion spontanée sont :

a) l'herbe abondante, fauchée très tôt, dont la croissance a été activée par des engrais et qui contient beaucoup d'eau ;

b) la récolte précipitée, assez souvent peu soignée, dont il résulte un séchage irrégulier ;

c) l'engrangement rapide de grandes quantités de fourrages encore chauffées par le soleil.

Quelles mesures l'agriculteur doit-il prendre lorsqu'il constate des températures élevées ?

La fermentation d'un tas de fourrage est normale si la température du tas ne dépasse pas 55 degrés.

Lorsque la température atteint 55 à 65 degrés, la fermentation est déjà anormale. Le fourrage brunit et perd de sa valeur nutritive. Dans ce cas, il y a lieu d'aérer le tas en faisant des trous distants d'un mètre l'un de l'autre et jusqu'à 20-30 cm. du fond du tas.

Une température de 65 à 85 degrés prouve une fermentation anormale entraînant la perte plus ou moins importante de la valeur nutritive du fourrage et une diminution de sa digestibilité. En pareil cas, il y a lieu de faire une tranchée d'un mètre de largeur, jusqu'au milieu du tas et continuer, si c'est nécessaire, dans la direction transversale.

Quand la température atteint 85 à 95 degrés, la fermentation est excessive, la combustion commence et le fourrage perd toute valeur. Le danger d'incendie est proche. Les mesures à prendre sont les mêmes, mais les trous pratiqués dans le tas doivent être bouchés, la température ayant été constatée.

Dès que la température dépasse 95 degrés, le feu peut se déclarer subitement. Il ne reste qu'à aviser immédiatement le commandant des sapeurs-pompiers. Deux conduites d'eau sous pression sont à établir, prêtes à entrer en action. Le tas, en particulier vers le milieu, est à couvrir avec des planches mouillées. Si la température de 95 degrés est localisée dans des endroits peu étendus, qui sont remarqués par des affaissements, l'on peut pratiquer prudemment des coupures dans les tas par tranches latérales. Il y a lieu d'arroser légèrement les places où le fourrage s'enflamme spontanément. Une surveillance suivie est recommandée jusqu'au retour à une température normale.

Si un foyer est découvert et si une température de 95 degrés ou plus est constatée dans une partie importante du tas, il faut, avant de percer la tranchée, introduire de l'eau dans les endroits surchauffés pour empêcher l'inflammation spontanée ainsi que pour noyer et circonscrire le foyer. De plus, les parois des parties coupées et celles qui sont carbonisées ou exposées doivent être arrosées durant le déblaiement et l'éparpillement du fourrage.

Chaque agriculteur a la possibilité d'assurer ses fourrages contre les risques de fermentation au moyen d'un supplément de primes auprès des compagnies d'assurance contre l'incendie.

L'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie recommande vivement aux communes et aux particuliers l'achat de sondes pour mesurer la température des tas de fourrage. Il subventionne l'acquisition de ces engins en raison de 25 pour cent aux communes et de 20 pour cent aux particuliers.

Prière de s'adresser à lui pour tout renseignement.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le « Comte-Zeppelin » a atterri jeudi dans l'après-midi, à Séville, en Espagne. Le dirigeable est reparti peu après avec le courrier postal et des passagers.

— Le sous-comité des banquiers intéressés à l'émission de l'emprunt Young a terminé enfin ses travaux. Une réunion plénière des banquiers aura lieu à Paris, mardi, 10 juin, pour la signature des documents.

On croit que l'émission aura lieu très peu de temps après cette date.

— On a procédé à l'arrestation, au poste-frontière de St-Louis, ainsi que sur territoire suisse, de trois ouvriers sur lesquels pèsent quelques soupçons relativement à l'attentat de Montereau. Pour le moment, aucune preuve n'est faite qu'il s'agisse des réels coupables.

— M. Mac Donald a annoncé que le gouvernement travailliste est opposé à la réalisation d'un tunnel sous la Manche.

— On a inauguré jeudi, à Londres, en présence de nombreuses personnalités, la statue équestre du maréchal Foch.

— Le **Foreign Office** annonce les divers remaniements que M. Mac Donald a fait subir à son cabinet. Il y a peu de changements de personnalités.

— La situation est de nouveau très troublée en Chine et la coalition entre communistes et nordistes marque une importante avance. Les troupes gouvernementales ont été défaites à plusieurs reprises et elles se replient. A Tsi-Nan, notamment, les habitants ne sont pas du tout en sécurité. Le gouvernement japonais est inquiet et prévoit des mesures. Des renforts ont été envoyés aux consulats japonais.

— On annonce encore que M. Hoover, président des Etats-Unis, va étudier encore de très près, avec des experts, les clauses du projet de tarif douanier. Il se prononcera ensuite sur l'opportunité de cette mesure.

Accidents et malheurs.

Au cours d'une formidable tempête qui s'est abattue, mercredi, sur une partie de l'Espagne et notamment sur Madrid, quatre maisonnettes se sont effondrées et trois hommes et une femme ont péri.

— A Ollon, M. Alfred Vauthey, 88 ans, de Vionnaz, occupé au transport des bois par téléférage dans les forêts communales, a été écrasé par une bille et tué net.

— A Montana, le petit Maurice Julmy, 7 ans, a été happé par un camion et blessé si grièvement qu'il a succombé à ses blessures. L'enfant jouait au bord de la rue et s'était garé d'une automobile, sans apercevoir le camion qui se trouvait derrière.

Crimes et délits.

Mardi soir, une somme de 800 francs a été dérobée dans une chambre située au premier étage du bureau des postes de Sevelen. Le voleur mit ensuite le feu à un lit se trouvant dans la chambre contiguë, mais, faute d'air, le feu ne se propagea pas et ne causa que de minimes dégâts. Le voleur incendiaire est complètement inconnu.

— Un crime a été commis mercredi, au village d'Oberlinzweiler, près de St-Wenden, où une femme de 57 ans et sa fille de 17 ans ont été assassinées. Le meurtrier présumé est un carrier qui vivait depuis un an chez la victime et qui a maintenant disparu.

FRIBOURG

Des arrestations.

La gendarmerie a arrêté à Payerne un évadé de l'asile de Montet-Cugy (Fribourg), qui a été trouvé en possession d'une provision de billets de chemin de fer volés à la station de Cugy.

— La gendarmerie de Vevey a arrêté, à Saint-Saphorin, et incarcéré à Vevey, un individu recherché pous vols, fraudes et abus de confiance par la préfecture de la Sarine (Fribourg).

Quelle culbute !

Le jeune Guisolan, en descendant en vélo la Route-Neuve, à Fribourg, alla se jeter contre un mur qui borde le précipice. La bécane fut endommagée et le cycliste roula dans le ravin, profond d'une dizaine de mètres. Lorsqu'on se porta à son secours, on s'aperçut qu'il était indemne. Les taillis avaient amorti la chute.

Guisolan peut être heureux de revenir de si loin. Il se souviendra de cette culbute et sera plus prudent.

Accident.

Une auto bernoise débouchant à la Place du Petit-St-Jean, à Fribourg, et allant vers le pont de Berne, a happé l'enfant Bourqui qui traversait la route. La victime est blessée peu grièvement. La mère de l'enfant, qui assita à la collision, s'est évanouie. Les automobilistes se sont arrêtés et ont relevé l'enfant. Le caporal de gendarmerie Pittet a procédé à une enquête.

Office du Travail.

Dans le courant du mois de mai, 600 ordres sont parvenus à l'Office du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 285, dont 170 de célibataires et 115 de mariés ; 277 de Suisses et 8 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 33 ouvriers en passage qui ne purent être inscrits faute d'occasions de travail immédiates.

Offres d'emplois : 315, se répartissant entre 233 patrons, desquels 179 habitent le canton.

Placements effectués : 162, dont 39 dans l'agriculture.

Le manque de personnel dans l'agriculture s'est encore accentué par suite de l'approche des travaux des foins. Dans l'industrie et les métiers, l'activité a été en générale bonne. Par contre, elle fut moins bonne que l'année passée dans la construction. Alors que tous les maçons ont pu être occupés, un grand nombre de manœuvres étaient encore sans travail ce mois.

442 ordres sont parvenus au bureau de placement pour femmes.

Demandes de places : 168 dont 151 suissesses et 17 étrangères.

Offres de places : 274 dont 247 du canton.

Placements effectués : 86 stables et 19 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée. Total 105.

GRUYÈRE

Un télégramme de M. Musy Président de la Confédération.

M. Musy, président de la Confédération, adresse au Comité d'organisation de la Fête des musiques le télégramme suivant :

« En ma qualité de Président d'honneur de la Fête cantonale des Musiques fribourgeoises à Bulle, je tiens à vous exprimer ma très vive satisfaction pour le magnifique exemple de persévérant dévouement et de grand talent d'organisation dont vous avez fait preuve en cette importante circonstance. Le magnifique succès de cette superbe manifestation artistique, qui fait honneur à la Gruyère et au canton, est en grande partie votre œuvre. Soyez-en remerciés et félicités ».

En l'honneur de M. Musy.

La Société romande de Berne organisait l'autre jour une grande manifestation en l'honneur de M. Musy, pour la deuxième fois Président de la Confédération.

A l'issue du banquet, à la Maison Bourgeoise, de nombreux discours furent prononcés qui célébrèrent le vaillant magistrat dont la Gruyère et de canton de Fribourg sont justement fiers.

M. Musy répondit adroitement à toutes ces personnes qui venaient de lui apporter l'hommage du pays tout entier.

Service postal.

Le public est avisé que le bureau postal de Bulle est transféré dès aujourd'hui, 7 juin, à 5 heures du soir, au rez-de-chaussée de l'ancien Hôtel de la Croix-Blanche, à Bulle.

Les autobus partiront et arriveront place du Cheval-Blanc.

Les personnes qui attendent des colis pressants, le soir, sont priées de se trouver à l'arrivée du train, à 20 h. 23, la messagerie restant à l'ancien local.

L'administrateur.

Pour ceux qui viennent en Gruyère.

Il nous revient qu'on a fait des conditions si onéreuses en certaine région pour la cueillette des narcisses que des sociétés jurassiennes ont renoncé à leur randonnée prévue en Gruyère pour se rendre en des contrées moins sévères.

Ne serait-il pas indiqué que l'on étudie le moyen d'éviter le retour de telles éventualités ?

Deuxième audition d'élèves.

La deuxième audition des élèves de Mlle M.-Th. Huwiler, professeur, est fixée au dimanche 22 juin prochain, à 20 h. 30. Elle aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes. Le programme comprendra, outre les morceaux de piano, quelques chants exécutés par les élèves et des productions de Mlle Huwiler. La séance sera honorée de la présence de Mlle E. de Gerzabek, professeur au Conservatoire de Lausanne.

A. Gillard le circuit du M. V. C. A. à Bourg.

La deuxième étape de cette intéressante épreuve comportait des difficultés sérieuses, car le parcours emprunte uniquement une région très montagneuse.

Dès le départ le train est soutenu. Le peloton est emmené par Pomy, Gillard, Bouvard, Martinet. Pomy gagne la prime de la côte de Corveissiat. Le calme renaît jusqu'à Dortan où G. Bouchoux enlève la prime devant Martinet.

Au pied de la côte de Cinquetal, Gillard démarre, emmenant Pereira dans sa roue. A Saint-Claude, le peloton ne comprend plus que Gillard, Pereira, Della Corte, Bouvard, Pomy, puis souvent les frères Bouchoux, etc. A Longchaumois, Gillard démarre de nouveau et surprend ses concurrents qui ne le reverront qu'à l'arrivée où il franchit la ligne avec quinze minutes d'avance.

Nos félicitations.

Cyclisme.

La *Pédale Bulloise* fera disputer le dimanche 8 juin sa plus longue épreuve sur l'itinéraire du circuit gruyérien, à parcourir cinq fois, soit 110 km.

Le départ sera donné à 5 h., en face de l'Hôtel-de-Ville et les arrivées définitives pourront être jugées dès 8 h. 20, en face du Cheval-Blanc. Un passage des concurrents est prévu à toutes les quarante minutes.

Sportsmen, venez encourager nos cyclistes !

Atterrissage forcé.

Un avion de Dübendorf, se rendant à Lausanne, a été contraint d'atterrir près de Riaz, à la suite d'une panne de moteur provoquée par l'allumage. L'atterrissage s'est effectué normalement. L'appareil a pu reprendre son vol par ses propres moyens, vendredi après-midi.

De nombreux villageois ont profité de l'aubaine pour admirer de près ce bel oiseau de toile et d'acier.

FESTIVAL „GREVIRE"

La « dernière », nous le rappelons, est fixée définitivement à lundi soir, 9 juin. Elle sera radiodiffusée. Il y a encore des places à disposition. On est instamment prié de les réserver.

Les parents des acteurs, figurants, chanteurs et musiciens peuvent échanger leur bon pour le lundi, jour de clôture officielle.

Nous recommandons tout particulièrement aux gens de la campagne de prendre leurs avances. Autobus et trains C. E. G. dans toutes les directions.

Pour les deux représentations, des places non numérotées sont encore libres. Les billets seront en vente dès 7 h. 30, à l'entrée de la Halle.

* * *

Nous rappelons qu'il reste encore un certain nombre de cartes de tombola 1830-1930. Elles sont en vente dans les librairies de la place ainsi qu'au bureau de renseignements. Nombreux et beaux lots.

Le tirage est irrévocablement fixé au lundi 9 juin.

Au marché.

Le marché de jeudi fut très animé. L'apparition des cerises donne à la « Promenade » l'aspect du renouveau et les fleurs printanières ajoutaient, malgré le temps maussade, à la gaîté du paysage.

Signalons la grande activité des transactions sur le marché aux porcelets et aux veaux. La saison bat son plein et les paysans ne souhaitent que la continuation de l'état de choses existant.

On payait fr. 2.70 pour les bons veaux gras. Les jeunes sujets sont particulièrement recherchés. Les petits porcs, assez rares, se sont écoulés à des prix variant entre 125 et 160 fr. la paire.

Les œufs se maintiennent à fr. 1.50 la douzaine.

Match inter-Gruyères.

Nous apprenons que dans leur dernière entrevue les représentants des tireurs du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère ont fixé le match inter-Gruyères à l'occasion du Tir annuel du Pays d'Enhaut, qui aura lieu fin juillet, à Rougemont.

En marge de la vie bulloise...

La vie si calme et si réglée des Bullois a subi ces derniers temps des assauts répétés. Il faut ajouter, il est vrai, que nul ne s'en plaint trop et que d'aucuns, avec raison, s'en réjouissent : il est de ces embarras dont on aurait tort de se plaindre.

La fête des musiques a laissé le meilleur souvenir. Rehaussée par le jeu d'un festival qui a conquis toutes les sympathies et que notre cher maestro M. l'Abbé Bovet sut faire jaillir des sources mêmes de la Gruyère, elle marque au sein de la Cantonale fribourgeoise une étape nouvelle qui laisse une impression favorable.

Les nombreux journalistes qui furent de la fête se plurent à relever le goût et la richesse décorative avec laquelle le modeste chef-lieu gruyérien se para ; leur plume que l'on redoute parfois ne put trouver de formes assez élégantes pour louer à l'unanimité la grâce de la nature gruyérienne et la simple et franche jovialité de nos populations. Les musiciens, eux aussi, venus de toutes les parties du canton, de par delà La Tine et de la Broye vaudoise se souviennent des belles journées qu'un providentiel soleil illumina comme d'une échappée merveilleuse vers l'idéal. De part et d'autre les félicitations affluent vers les organisateurs d'une manifestation qui ne sera certainement pas sans lendemain. Il n'est pas jusqu'au Président de la Confédération qui n'y soit allé de son télégramme le plus flatteur et ne se soit réjoui du succès remporté par les récentes fêtes.

Lettre de Berne.

—o—

A propos des assurances sociales.

On se souvient que lors de la campagne en faveur de la revision du régime de l'alcool, les conseillers fédéraux, comme d'ailleurs les conférenciers de tous les partis politiques — depuis l'extrême-droite jusqu'à l'extrême-gauche (les communistes exceptés) — firent entrevoir la réalisation prochaine de l'assurance vieillesse et survivants en cas d'acceptation de la revision. Le peuple fit confiance à ses dirigeants et accepta à la belle majorité que l'on sait le régime proposé. Il attend maintenant que l'on se mette sérieusement à l'ouvrage afin que cette œuvre sociale, qui constituera l'un des plus beaux fleurons de notre démocratie, puisse déployer ses effets bienfaisants dans un avenir aussi rapproché que possible.

Or, voici que d'extrême-droite, notamment, surgissent des adversaires qui, sans combattre ouvertement les assurances, émettent des idées pouvant paraître tentantes aux esprits non avertis, mais dont la réalisation se heurte à des difficultés techniques tellement évidentes, qu'elles ne supportent pas l'examen. Le grelot a d'ailleurs été attaché, l'on s'en souvient, par M. Perrier, conseiller national, de Fribourg, au cours de la session de mars des Chambres fédérales, lors de la discussion des premiers articles de la loi.

M. Perrier, ardent partisan du système des corporations instauré par le régime fasciste, avait fait une proposition tendant à ce que l'on autorisât certaines caisses professionnelles (lisez : caisses corporatives) à gérer l'assurance vieillesse. Combattue énergiquement par les rapporteurs de la Commission et par M. le conseiller fédéral Schulthess, qui en démontrèrent l'inanité et les inconvénients, cette proposition fut repoussée à une grande majorité.

Mais cette idée — comme tout ce qui ne vaut rien — a la vie dure, car elle est reprise, sous une forme un peu différente il est vrai, par certains journaux de droite, qui voudraient que l'assurance fût confiée à des caisses privées contrôlées par l'Etat. Le message du Conseil fédéral donne les raisons pour lesquelles ce système ne peut être appliqué. En outre, l'on sait que le collège des grandes sociétés d'assurance — qui fait autorité en la matière — a exprimé l'avis que pour une assurance obligatoire contre les risques de la vieillesse et du décès, le système du libre choix de l'assurance est *impraticable*.

Les « fossoyeurs » de l'assurance nationale ne s'arrêtent cependant pas en si bon chemin ! Ils voudraient également introduire différentes classes d'assurance, comportant des cotisations et des prestations en rapport avec la vocation ou les revenus de l'assuré. Encore un système dont le message du Conseil fédéral fait bonne justice, car il entraînerait des complications et des difficultés que l'on a peine à imaginer. Si l'on veut réaliser les assurances populaires sans être obligé de créer tout un appareil bureaucratique, il faut que le système à introduire soit simple ; autrement dit, il faut que les primes et les prestations soient uniformes pour tous.

Une idée tout aussi irréalisable est encore lancée : c'est celle qui consisterait à établir une gradation par canton des primes et des prestations. Idée qui n'a pu jaillir que d'un esprit empreint d'égoïsme et de fédéralisme de mauvais aloi, où toute conception de saine solidarité fait totalement défaut. S'imagine-t-on, comme le fait remarquer à juste titre le « Bund », les difficultés qu'entraînerait un tel système ? Ainsi, par exemple, que devra recevoir l'assuré qui, ayant payé pendant de nombreuses années des primes élevées, ira s'établir finalement dans un canton où les primes et, partant, les prestations sont plus faibles ? Et celui qui aura payé de nombreuses années durant de faibles primes et qui ira s'établir ensuite dans un canton où les primes et, par conséquent, les prestations sont plus élevées, recevra-t-il la rente payée par ce dernier canton ? Car des situations de ce genre se rencontreront par milliers, la population ayant toujours plus la tendance à émigrer d'un canton à l'autre.

On touche ainsi du doigt l'absurdité du système préconisé.

Sans doute, bien qu'elles ne soient pas très élevées (fr. 18.— par année pour les hommes et fr. 12.— pour les femmes), les primes constituent une charge point négligeable pour les habitants de certaines régions, de la montagne surtout, où l'on ne possède en général pas beaucoup d'argent liquide. Mais cette raison-là n'est pas suffisante pour autoriser l'introduction d'un système de gradation par canton (c'est-à-dire de fixer un classement des cantons suivant le degré de leur fortune : cantons pauvres, moins pauvres et aisés).

Au demeurant, le projet de loi résout d'une façon acceptable la question, puisqu'il prévoit de mettre à la charge du canton et des communes tout ou partie des primes incombant aux assurés dans la gêne. Et l'article 13 du projet dispose que la Confédération participera à cette dépense par des allocations jusqu'à concurrence de 25 %. La Commission du Conseil national, qui s'est réunie il y a quelques jours, a même décidé de fixer à un tiers, au lieu du quart, les allocations qui devront être versées par la Confédération.

Le système de l'assurance nationale tel qu'il est prévu par le projet de loi est simple et facile à appliquer. L'application ressortit aux cantons et aux communes, la Confédération ne devant exercer qu'une surveillance générale. Il exclut toute bureaucratie et donne satisfaction aux anti-étatistes. M. Marchand, vice-directeur de la « Rentenanstalt » de Zurich — qui est assurément qualifié pour se prononcer à ce sujet — a déclaré au cours de la séance de dimanche dernier de la Nouvelle Société Helvétique, que le projet du Conseil fédéral répond absolument aux exigences techniques de l'assurance.

On doit, par conséquent, se demander quel but poursuivent les auteurs de ces propositions, dont la « Berner Tagblatt » s'est fait récemment l'écho. Ne faut-il pas voir là un moyen de retarder le plus possible la mise sur pied de l'assurance nationale ? Poser la question, c'est à peu près la résoudre.

« Il ne suffit pas, a déclaré M. le conseiller fédéral Schulthess au cours de la séance de la Nouvelle Société helvétique dont nous venons de parler, de prétendre, aujourd'hui, que l'on aurait pu procéder d'une autre manière. Il serait plus important de prouver qu'il existe un autre moyen plus rationnel et meilleur. Or, cette preuve n'a pas encore été fournie.

Le temps est venu d'interrompre ce travail de « fossoyeurs » et de passer enfin aux réalisations. Nous avons maintenant besoin de l'appui et du concours de tous ceux qui sont animés de bonne volonté. »

On ne saurait mieux dire. *C. S.*

Le pélerinage de La Mecque

Tandis que les Européens s'ébranlent pour partir en vacances, les Musulmans, par millions, de toutes les parties du monde, se dirigent vers la Mecque, leur ville sainte, que le Coran leur fait un devoir de visiter une fois au moins en leur vie. L'accès de la Mecque étant interdit aux infidèles, les descriptions de ces pélerinages n'abondent guère. On lira avec d'autant plus d'intérêt le comte-rendu qu'un journal anglais en a donné par la plume d'un des participants, le sirdar Ikbal Ali Schah.

« La Mecque, dit-il, ne peut se comparer à aucune autre cité de la terre. Son sol n'est foulé que par des croyants et, de plus, elle baigne dans une atmosphère de prière et de mysticisme qu'un Européen moderne a peine à se représenter. Au centre de la ville s'élève la Grande Mosquée ou Harem, longue de 200 pas, entourée de cours couvertes, et qui abrite le Saint des Saints, la Kaaba, le tabernacle de la mystérieuse pierre noire. Le pélerin doit faire sept fois le tour de ce temple, déjà honoré par les Arabes antérieurement à l'Islam. Ensuite il puise de l'eau dans le puits du parvis, consacré par le souvenir d'Agar, puis il gravit, dans le voisinage de la cité, le mont Arafat, où il doit jeter des pierres à Satan et déposer ses offrandes. Alors seulement, sanctifié, devenu hadji, il peut rentrer dans sa patrie avec le sentiment d'avoir accompli le plus grand devoir que lui impose sa religion.

La Mecque ne présente rien qui rappelle le confort moderne : ni hôtels, ni parcs publics, ni concerts. C'est une ville sainte où il n'y a place que pour l'effusion de la prière et l'accomplissement des rites religieux. La Grande Mosquée est entourée de vastes maisons à quatre ou cinq étages, dépourvues d'ailleurs de lumière électrique et de frigorifiques (malgré des températures de 56 degrés centigrades à l'ombre). La plupart des appartements de ces immeubles sont loués aux pélerins, à raison de 75 fr. par jour pour trois pièces. Les pélerins doivent préparer eux-mêmes leurs repas et acheter l'eau nécessaire, qui coûte 1 fr. 25 le seau.

C'est surtout du port de Djidde, sur la mer Rouge, qu'affluent les pélerins. Actuellement, on voit parfois sur la route des automobiles qui accomplissent le voyage en trois ou quatre jours. Mais les vrais croyants méprisent ce moyen de communication rapide, car le mérite du pélerin s'accroît avec la durée de son séjour sur la terre sainte. Ils se servent des caravanes qui mettent treize jours de la côte à la Mecque ».

« Enveloppés de la poussière de nos chameaux, dit le Sirdar Ikbal Ali Schah, nous nous éloignâmes lentement de Djidde, vêtus, selon la tradition,de la tunique de cotonnade formée de deux pièces nouées et non cousues. Sans relâche, nos lèvres murmuraient les litanies. La chaleur augmentait à chaque pas ; mais la prière continuait, tantôt à voix haute, tantôt à voix basse : « Allah ! source de grâce, nous voici qui nous approchons de ton trône ! » La chaleur du désert fait jouer sur les rochers bruns de merveilleuses colorations et le ciel semble baigner dans le feu. De temps en temps, la tranquille procession est troublée par une automobile dont la trompe effraie les chameaux lourdement chargés qu'il dépasse. Mais le long du chemin, gisent bien des autos hors de service, à la grande satisfaction des Bédouins qui maudissent ces œuvres du diable.

Une vive agitation s'empare du fidèle quand il aperçoit enfin les deux piliers blancs qui, érigés à une lieue de la ville, annoncent sa proximité. Mais lorsque, de leurs yeux, les pélerins voient la ville même, cette Mecque vers laquelle ils se tournent tous cinq fois par jour pour prier, il éclate une tempête de prières, suivie bientôt d'un silence impressionnant.

Dans la ville, c'est par milliers que les croyants entourent la Kaaba, pour baiser la pierre noire. J'attendis des heures sous le soleil ardent ; puis, le désespoir me gagnant, je poussai vers le ciel des appels inarticulés. Alors la foule s'écarta devant moi : C'est un saint ! Que son pélerinage soit béni ! murmurait-on autour de moi. Illusion ou réalité, au moment où mes lèvres touchèrent la pierre noire noire, objet des aspirations de milliers de fidèles, je me sentis réconforté. »

Sphynx baigné des larmes de la foi, la Mecque vit de la prière (C'est d'ailleurs sa seule ressource « la sainte y devient marchandise). Et rien ne montrera mieux l'attrait souverain qu'elle exerce sur les croyants que cette dernière parole d'un pélerin mourant du choléra : « Heureux qui rend le dernier soupir sur la terre de la Vérité. » *(Basler Nachrichten).*

ECHOS ET NOUVELLES

Encore un cadavre mystérieux.

Une affaire dramatique et mystérieuse encore occupe vivement en ce moment l'opinion de nos voisins d'outre-Doubs :

A Fraisans, un village des bords du Doubs, dans l'arrondissement de Dôle, on a découvert dans la rivière le cadavre passablement décomposé déjà d'une femme inconnue, âgée de 45 ans environ. Ses vêtements, simples mais corrects, firent penser qu'il s'agissait là d'une ouvrière d'usine et l'on songeait au suicide sans plus quand l'ordre vint de Lons-le-Saulnier de pratiquer l'autopsie.

On découvrit alors que le décès ne provenait pas d'une noyade dans le Doubs ainsi que l'on avait pensé tout d'abord, mais bien d'un étouffement consécutif à la strangulation. Le cou du cadavre portait d'ailleurs encore la marque des doigts qui l'entourèrent. Le crime est donc établi mais il sera probablement assez difficile d'en découvrir le ou les auteurs. En effet, il faudrait connaître d'abord l'identité de la victime qui peut avoir été assassinée il y a plusieurs semaines déjà sinon quelques mois.

Le fait pourtant qu'on n'a découvert sur le cadavre ni papier, ni argent, ni montre, ni bijou donne à croire que le vol fut le mobile ou au moins l'un des mobiles de ce crime dont la population ne laisse pas d'être impressionnée vivement. Il est possible aussi que le cadavre ait été amené d'assez loin par les flots du Doubs, mais apparemment pas de la frontière suisse pourtant.

De toute façon, la police du département du Doubs cherche d'abord à établir l'identité de la malheureuse

A la charge du vampire.

Chaque jour révèle un nouveau crime.

A Dusseldorf, l'interrogatoire de Kurten se poursuit activement. Chaque jour met à son actif un crime nouveau. Actuellement, en dehors de 26 assassinats, attentats, il est établi qu'il a été vingt fois incendiaire. Par un hasard extraordinaire, jamais Kurten ne fut surpris et personne ne songea à le soupçonner.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par 6

JEAN-LOUIS MORGINS

—o—

Et oubliant soudain que la veille encore il avait été peintre, ou sculpteur, ou pianiste, Gilbert retournait, sans insister davantage, à l'existence d'oisiveté qu'il avait plus ou moins menée depuis que, la guerre achevée, il était revenu enfin dans ses foyers.

Cette existence, aussi bien, ne lui déplaisait point et elle suffisait largement à remplir ses jours et ses nuits. On connaît la boutade, devenue classique, d'une comédie fameuse : « Je n'ai rien à faire... Mon Dieu, que je suis occupé ! » Et si paradoxale que puisse paraître tout d'abord une semblable affirmation, point n'est besoin d'être un grand psychologue pour en comprendre vite l'amère vérité.

Cheval le matin au Bois, déjeuner avec des amis, tour à la Bourse, où tout homme du monde doit spéculer un peu, puis à l'Hôtel des Ventes, et, suivant la saison, se montrer au Concours Hippique, en quelque exposition ou salon de peinture ; enfin, visites, thé, goûters, conférences, cercle, dîners, soirées, théâtre, bals... et voici, je pense, suffisamment de « travaux » pour occuper — et au delà — les heures d'un honnête homme.

Au surplus — il faut tout dire — les loisirs de Gilbert étaient souvent emplis aussi par le temps qu'il sacrifiait à quelque amie plus ou moins chère. La visite intéressée que nous l'avons vu rendre au Prince de la Lumière nous renseigne suffisamment sur son caractère enthousiaste et romanesque. Romanesque surtout ! Et si, à la vérité, bien que poussé vers le mariage par tous ceux qui s'intéressaient sincèrement à lui, il avait jusque là renoncé à toute union, c'est qu'il ne pouvait comprendre qu'on se mariât sans amour. Les propositions qu'on lui faisait sans répit n'étaient pour lui que des « affaires », et, sans consentir même à les étudier, c'est avec horreur que le comte les repoussait. Il se marierait, oui, sans le moindre doute, mais à son heure seulement, quand il aurait trouvé enfin la sensible âme que, sans le savoir peut-être, il cherchait incessamment.

En somme ce jeune homme moderne et qui, à de certains yeux, pouvait passer pour l'émanation même de notre époque d'arrivisme, si âpre et si ardue, n'était à la vérité qu'un grand cœur de romantique attardé parmi l'après-guerre. Le jazz-band et les cocktails, le charleston et les peintures « fauves », si Gilbert pour s'amuser affectait de les aimer, il les détestait au fond. Quant aux femmes, poupées sans âme et sans cheveux, si loin physiquement et moralement de l'image qu'il s'était faite de celle qu'il attendait pour franchir à son côté, et la main dans la main, le chemin de l'existence, il n'avait pu jusqu'alors les considérer que comme des jouets — qu'elles étaient d'ailleurs — et aussi incapables en vérité de s'élever jusqu'à lui qu'il était incapable, lui, de s'abaisser jusqu'à elles.

Le jeune homme, cependant, ne se décourageait point. Confiant en son étoile, il savait que son heure viendrait. Les amours les plus profondes, et aussi les plus pures, surgissent dans notre vie à la minute précise où le cœur, indécis, est prêt à renoncer.

Des alertes — des fausses alertes — convenons que Gilbert en avait connu souvent ; mais la réalité, hélas ! n'avait jamais été longue à s'imposer à lui dans toute sa brutalité et aussi à le décevoir. Néanmoins, ainsi le phénix de la légende, qui incessamment renait de ses cendres mêmes, l'espoir du jeune homme se retrouvait aussi vivace en lui après chaque déception. Le jour où, place de la Madeleine, faisant les cent pas devant la sortie du Métropolitain en attendant un camarade auquel il avait donné rendez-vous à cet endroit précis, ses regards se fixèrent sur le panneau-réclame du maître Grégorio, Gilbert connut sans honte les émois d'un adolescent. L'image qu'il contemplait était celle à laquelle il rêvait depuis toujours, l'image même de son idéal.

La radieuse beauté de la femme inconnue n'avait point seule agi sur les pensées du comte. Des femmes aussi jolies, sinon davantage que celle photographiée par le Prince de la Lumière, il en existait certes et beaucoup, soit à Paris, soit ailleurs ! Mais aucune, selon Gilbert, ne possédait en vérité un charme aussi prenant.

« Une telle personne, si modeste et si simple en dépit de traits si purs, ne peut être que bonne ! » pensait déjà le jeune homme.

Et, se rapprochant du portrait, il le considéra alors avec plus d'attention.

En peintre qu'il avait été, et qu'à l'occasion il eût pu être à nouveau, il s'amusait à détailler les sentiments secrets que dévoilait inconsciemment l'expression même de la femme. Il découvrit dans le chaste regard une tendresse exquise, cette tendresse démodée peut-être et qui, lorsqu'elle est donnée, ne peut plus, quoi qu'il arrive, se reprendre jamais. L'enthousiasme de Gilbert grandissait d'instant en instant, et quand, s'apercevant enfin que l'image aimée déjà, possédait encore sa chevelure entière qui, épandue, devait faire au gracieux visage une auréole d'or, sa joie intime ne connut plus de bornes. Il avait, croyait-il, rencontré la femme élue, celle que le Ciel lui destinait et qui, devant Dieu et les hommes, serait, jusqu'à la mort, sa compagne chérie.

Bien que, ainsi qu'à son habitude, de longues minutes en retard, le camarade attendu arriva trop tôt au gré de Gilbert de Bailly. Celui-ci, assez fin pour dissimuler son trouble, s'arracha vite à sa contemplation. Prenant le bras de son ami, il tourna le dos au portrait. Les deux jeunes gens se dirigèrent du côté des Champs-Elysées, mais si le corps du comte traversait le boulevard et prenait la rue Royale, son cœur épris l'avait abandonné. Il était resté place de la Madeleine...

Etait-ce pour retrouver ce cœur ou pour admirer l'inconnue ? Gilbert, jour après jour, revint en tout cas devant le portrait de la femme. A chaque étude nouvelle, il y retrouvait un détail enchanteur qui lui avait échappé lors de ses précédentes visites. S'il avait pu en douter, il était sûr désormais que ses idées du premier jour ne l'avaient point trompé. Et ayant cherché d'une façon pratique de connaître enfin le nom de l'inconnue, l'idée la plus simple — celle d'aller tout uniment parler au maître photographe — s'imposa soudain à lui. Cette idée, il ne pensa même pas qu'il pourrait la discuter, l'approfondir, la rejeter. Il avait l'impression d'être guidé et conseillé par une volonté plus forte que la sienne, et qui le laissait pantelant, anéanti, désarmé. L'adresse du portraitiste était imprimée sur le panneau même. Gilbert se retourna, héla un taxi qui passait et se fit conduire chez le maître.

Dix minutes plus tard, sa voiture s'arrêtait devant l'hôtel de Grégorio.

On sait la suite de l'histoire...

. . . . . .

(A suivre).

Abonnez-vous à La GRUYÈRE.

Syndicat Agricole de la Gruyère

Téléphone No 49. **-: BULLE :-** Téléphone No 49.

MACHINES AGRICOLES

de toutes marques et des meilleures maisons.

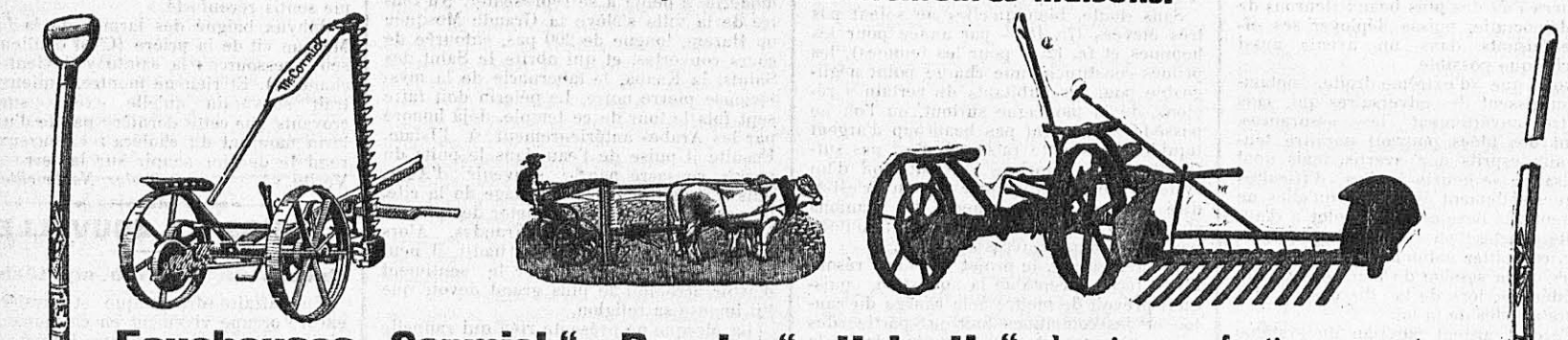

Faucheuses „Cormick", „Deering", „Helvetia", dernier perfectionnement.

Faucheuses à moteur „RAPID" modèle 1930.

Pièces de rechange pour tous systèmes aux prix de fabrique.

Echanges. — Essais. — Garanties.

Assortiment complet en outillage de culture et de fenaison.

ARTICLES DE LAITERIE

Chaudières - Ecrémeuses - Barattes - Malaxeurs - Brassoirs
Bagnolets - Rafraîchissoirs - Boilles - Bidons - Filtres - Pèse-lait - Balances - Formes à beurre - Poches - Baquets
Cuillères à crème - Thermomètres.

Tabliers de fromagers. - Balais de laiterie.

Choix varié en cordes.

Brosserie et outillages de fermes.

Grand assortiment de galvanisé, Quincaillerie et Divers.

Balances - Balances romaines - Romaines en fonte
Bouilleurs, etc., etc.

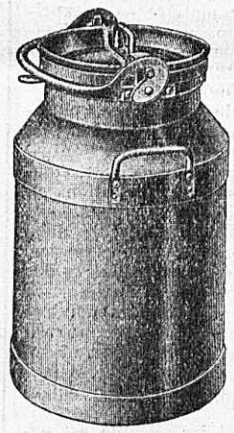

Graisse à traire stérilisée „SICPA" et „BERGER" recommandée.

Graisse à chars. — Graisse à sabots.

VINS BLANCS et VINS ROUGES

Crûs de tout premier choix sans coupage. - - Provenance directe de la propriété.

GROS ET DÉTAIL — — — — — — — VINS DE MARQUE en bouteilles.

— MALAGA —

NOUVELLE BAISSE !

Consultez nos prix avant de faire vos achats. -:- CONDITIONS SPÉCIALES

Tout cela est une récompense précieuse pour ceux qui furent à la tâche, quels qu'ils soient, et les Bullois en villégiature s'enthousiasment à l'ouïe des succès que vaut à leur chère petite ville ce « GRUYÈRE », si joliet dans sa simplicité qu'il plait aux yeux et au cœur comme une belle fille grave et rieuse des hauts vallons de chez nous.

Nombre de visiteurs nous sont venus de toute la Suisse romande, de Berne et d'ailleurs et s'en sont retournés satisfaits de leur randonnée au pays de Gruyère.

Beaucoup de ceux-là nous reviendront. Et ce ne sera pas le moindre mérite de la fête des musiques d'avoir fait mieux connaître et mieux aimer notre région. En fait de développement, n'est-ce pas là la méthode la plus efficace de propagande et de publicité ?

Au reste, toute la population de Bulle et des environs s'est mise à la tâche et c'est à l'effort généreux et désintéressé de l'ensemble qu'il faut attribuer le mérite de la réussite.

* * *

Pendant que l'on chante sous la grande halle du Marché-Couvert et que les applaudissements crépitent joyeusement répétés par les lointains échos, les troupeaux plantureux de la plaine et de la vallée se dirigent vers les bas pâturages, humant l'air bienfaisant du chalet. On sait avec quel plaisir le Gruyérien voit revenir la saison chérie de la montée à l'alpage. Pour lui, le troupeau dont les clochettes et les sonnailles égrènent dans la nuit leur pittoresque musique est le plus beau fleuron du printemps. Que seraient les chemins de Gruyère au milieu des fleurs et des parfums sans l'interminable cortège des vaches proprettes, sans les linubas puissants et tranquilles de l'armailli, sans les bredzons coquets brodés d'arabesques, sans la perspective d'aller partager la vie du montagnard quand les jours de la plaine deviennent trop lourds ?

Ainsi, l'harmonie gracieuse des parfums et des couleurs s'élève doublement de la terre que nous aimons en ce printemps qu'enfin le soleil de juin se décide à marquer de son sceau et c'est avec une franche allégresse que, tous, nous allons reprendre la route... vers l'avenir ! P.

ECHOS ET NOUVELLES

Echange d'amabilités germano-suisses.

L'édition de mardi matin du *Berliner-Tageblatt* était accompagnée d'un numéro spécial consacré à la Suisse et au développement des relations multiples existant entre les deux pays. Ce numéro spécial contient une introduction de M. Musy, président de la Confédération, et de M. Haeberlin, chef du département de justice et police, ainsi que des articles de plusieurs autres personnalités suisses.

De son côté, dans son salut à la Suisse, M. Curtius, ministre des affaires étrangères du Reich, dit notamment : « Si j'affirme ma sincère et cordiale sympathie pour le peuple suisse, je peux le faire avec l'entière conviction que ce sentiment sera partagé partout en Allemagne, car, depuis toujours, il existe entre les deux pays une amitié politique inébranlable. La Suisse et l'Allemagne sont, en effet, liées intellectuellement et les échanges économiques entre les deux pays sont particulièrement animés. De plus, pour de nombreux Allemands, la Suisse a de tout temps été un pays de vacances, où ils ont trouvé, dans une nature magnifique, le délassement physique et moral.

Les bonnes relations entre la Suisse et l'Allemagne, basées sur une collaboration économique intensive, des relations scientifiques et artistiques étroites et de vifs échanges intellectuels, sont une chose belle et réjouissante, dont le maintien est certain. »

Le tunnel sous la Manche.

Le « Comité de défense impériale » de Londres s'est opposé au Tunnel sous la Manche. « Nous préférons, dit-il, rester dans notre splendide isolement. »

Sur quoi Clément Vautel écrit dans le « Journal » :

« C'est un peu décourageant pour ceux qui croient à l'inéluctable avènement de la fraternité universelle, car enfin, qu'est-ce que c'est que ces frères-là qui se renferment si jalousement chez eux en bénissant le ciel de leur avoir épargné les risques et les promiscuités d'un voisinage immédiat ?

D'autre part, il nous sera peut-être permis de faire observer au « comité de défense impériale », ainsi qu'au très honorable camarade Ramsay Mac Donald, premier ministre de Sa Majesté :

— Vous avez grand'peur d'un tunnel qui, sous les vagues de la mer, vous unirait à la France, votre ancienne alliée, votre amie... Que diriez-vous si des ponts nombreux, jetés sur un simple fleuve, vous reliaient à une nation puissante qui viendrait d'être votre ennemie acharnée et dont les armées vous auraient envahis quatre fois en un siècle ?

Et nous ajouterons :

— A notre place, ô comité de défense impériale, ô bons travaillistes, ô Anglais, vous seriez bien plus méfiants que nous, vous prendriez plus de précautions que nous, et vous auriez d'ailleurs bien raison ! »

Un curieux accident.

Un garçonnet de 10 ans, Walter Hofer, s'amusait avec une barre de fer lorsque cette dernière entra en contact avec la conduite à haute tension des chemins de fer fédéraux qui, on le sait, est de 15.000 volts, à courant monophasé. Le garçonnet fut soudain projeté à une certaine distance et grièvement blessé à la main mais, par miracle, il n'eut pas d'autre mal grâce, suppose-t-on, à un terrain très sec, à des mains tout à fait sèches et à d'autres circonstances favorables car, dans des conditions normales, il aurait dû être tué sur le coup.

PHARMACIE d'OFFICE
PENTECOTE
Pharmacie du Cheval-Blanc

Dernière Heure

Le commissaire de l'Armée du salut revenant de Chine rapporte que dans les provinces du nord 200.000 enfants sont morts de faim et que 80.000 femmes et filles ont été vendues à raison de 2 à 3 dollars chacune pour nourrir le reste de la population.

— A Cunoé, dans le Piémont, l'arche d'un grand pont en construction s'est écroulée. Huit ouvriers ont été tués sur le coup et un neuvième grièvement blessé. L'autorité a décidé l'arrestation de trois constructeurs.

— Le « Comte Zeppelin » a regagné son hangar, à Friedrichshafen, hier soir, à 19 h. 21. A son arriveé, ce fut un enthousiasme indescriptible. Les cloches sonnaient à toute volée.

Concours de travaux.

M. E. ROHRBASSER, Imprimeur à **Bulle**, met en soumission les travaux se rapportant à la transformation de son immeuble, rue de la Sionge, savoir : terrassements, maçonnerie et béton armé, charpente, couverture, ferblanterie, appareillage et installations sanitaires, menuiserie, vitrerie, gypserie et peinture, serrurerie, parqueterie, asphaltage, électricité, chauffage central, volets à rouleaux.

Les maîtres d'état intéressés peuvent prendre connaissance des plans, de l'avant-métré descriptif et du cahier des charges, au bureau de l'architecte soussigné, le matin de 9 à 12 h. Le délai pour la remise des soumissions au propriétaire est fixé au lundi 16 juin 1930, à 18 heures.

Par ordre : E. MOLLARD

On donnerait à faner 6 poses

à Marsens.
S'adresser à **Emile GAPANY, Marsens.**

Jeune fille

16 à 18 ans,
demandée
pour faire le ménage et garder 2 enfants. — S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7373 B.

Poulettes

Toujours un GRAND CHOIX

Pondeuses à **Fr. 6.–**
Poussines de 4 mois „ **4.–**
Poussines de 3 mois „ **3.50**
Dindes — Oisons blancs
Canetons.

Envoi partout par poste et chemin de fer. P. 2691 S.

PARC AVICOLE, SION

On demande

un domestique de campagne connaissant les chevaux, ainsi que

2 faneurs.

S'adresser à la **Ferme de la Part-Dieu.**

Grand choix de

Potagers

à des prix modérés, chez
Eugène SCHINDLER,
Serrurier,
Rue de Vevey - BULLE

Vente de fleuries de gré à gré.

On offre **à louer, 10 à 12 poses de fleuries** situées à **Grattavache.**

Pour visiter et faire des offres, s'adresser à **M. Auguste Schmidt, Grattavache.**

Les fourrages peuvent se distraire ou se consommer sur place.

On a trouvé

jeudi, jour de marché,
un petit porc.

Le réclamer contre remboursement des frais à **G. Genilloud,** maison Castella, Rue de Vevey 464, Tél. 2. 27, **BULLE**

AU CINÉMA LUX

Vendredi, Samedi, à 8 h. 15. - LUNDI à 8 h. 15

Un drame hallicinant d'un intérêt passionnant

FANTOMAS

ou

LE DERNIER AVERTISSEMENT

Ravissante comédie viennoise

La Princesse des Dollars et ses six soupirants

Il n'y aura pas de représentation dimanche, jour de Pentecôte.

LE CONCOURS

Communiqué par la Maison Dr A. WANDER S. A., Berne.)

(Suite VIII.)

Aujourd'hui, nous abordons une question épineuse, notamment celle du prix de vente. Or, nous aimerions nous exprimer de manière que chacun nous écoute et nous comprenne.

Un commerçant ou un industriel qui a l'air de donner sa marchandise fait toujours une drôle d'impression. Quiconque a un bon produit à vendre mérite de gagner quelque chose. D'ailleurs, personne ne lui contestera ce droit, pour autant, bien entendu, que son bénéfice soit raisonnable. Savez-vous, par exemple, le gain que nous devons réaliser sur chaque boîte d'Ovomaltine pour payer tout notre dividende ? Environ 7 centimes, nous répétons, sept centimes par boîte !

Naguère, grâce à l'augmentation constante de nos ventes, il nous fut possible d'acheter nos matières premières à meilleur compte et de fabriquer plus rationnellement. Cela nous a permis d'abaisser notre prix une première fois de fr. 5.50 à fr. 5.—, puis à fr. 4.25. Mais ces deux baisses successives ont eu lieu de notre propre chef, sans que nous y avons été contraints par quoi que ce soit. Autrement dit, le prix actuel de l'Ovomaltine est justifié, car le négociant doit être récompensé de ses peines.

Tous nos efforts se concentrent sur la qualité et non sur les moyens d'obtenir un produit bon marché. Si nous voyions la possibilité d'améliorer encore l'Ovomaltine, nous ne reculerions devant aucun frais, pas plus que nous n'hésiterions à en augmenter le prix.

Les lecteurs qui désirent recevoir l'article cidessus complet, sont priés de le demander à Dr A. WANDER S. A., Berne.

Toitures
Revêtements de façades.
Revêtements intérieurs.
Tuyaux en Eternit.
Garages. P. 100 Gl.

Superbe occasion

à saisir : joli
cabriolet

4 pl., 6 HP à l'impôt, bonne grimpeuse, état mécanique garanti, mod. 1926-27. Gar Prix dérisoire, fr. 1500.—, assurance payée.

Offres à **M. Monbaron,** Cour Matty, **Vevey.** 7357 B

BONNE OCCASION

A VENDRE :

3 faucheuses, avec peigne à regain, une à 2 chevaux, peu usagée, **un rateau-fane** et **un char à pont.**

S'adresser à **A. POCHON, maréchal, RIAZ.**

GARÇON !!!

Un **„DIABLERETS“** et vous aurez un apéritif de marque, sain, stomachique, dont vous ressentirez les effets bienfaisants.

On demande

pour hôtel
cuisinière
capable, sachant bien cuire. Références exigées. Entrée de suite.

S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 1439 B.

On demande

un bon
domestique de campagne, ou un ouvrier
pour les foins.

S'adresser à **Léonard PÉCLAT, Chatonnaye.**

On demande à louer

en Gruyère, pour une durée de six semaines
un chalet meublé
pour une colonie de vacances comptant une vingtaine d'enfants.

Ad. les offres sous P. 1444 B. à **Publicitas Bulle, jusqu'au lundi 16 courant, à midi.**

Le Secret de l'Eleveur de Porcs
LA PROVENDEINE

Je n'élèverai plus de porcs ! Cela ne me réussit jamais ! Le maudit « mal des pattes » fait dépérir mes cochons, ils ne mangent plus, maigrissent au lieu de s'engraisser ; j'en ai même perdu. C'est fini, je ne veux plus de ces ennuis !!

Voilà le langage désespéré de certains éleveurs ! Quelle erreur, quand la « PROVENDEINE » peut sûrement éviter tous ces maux.

La « PROVENDAINE » (des centaines d'attestations le prouvent) complète merveilleusement par sa composition la nourriture des porcs : elle préserve radicalement les animaux du rachitisme « mal de pattes ».

Plus d'arrêt dans la croissance, engraissement très rapide favorisé par un appétit soutenu ; formation d'un lard blanc et bien ferme, voilà les effets certains de la « PROVENDEINE ».

Après trois semaines ils ont doublé de poids

No 4015. — M. J. VINCENT, éleveur à Bottens, nous écrivait, le 28 février 1929 :

J'ai donné votre Provendeine à quatre jeunes porcs qui ne voulaient rien manger, aujourd'hui après trois semaines, ils ont doublé de poids et on ne peut plus les rassasier. Votre produit est vraiment merveilleux et je le recommande à tous les éleveurs de porcs.

Ses porcs profitent à vue d'œil

No 4247. — M. F. PERROUD, à Attalens, nous écrivait le 20 mai 1929 :

Après avoir fait usage de votre Provendeine, je puis certifier que mes porcs profitent à vue d'œil et je ne cesserai pas son emploi, maintenant que j'ai la preuve de son efficacité.

La „Provendeine“ est en vente partout, en boîtes de 1 kg. 500 environ, au prix de Fr. 3.75 la boîte. *Si vous ne trouvez pas la Provendeine chez votre fournisseur, écrivez à l'adresse ci-dessous et envoyez le montant de votre commande augmenté des frais de port, l'expédition en sera faite immédiatement.*

Important : La véritable « PROVENDEINE » produite suivant les brevets du Professeur Steenbock et le brevet sur les diastases est exclusivement fabriquée et vendue par la

Sté Ame MALOSA à Berne-Liebefeld.
Seul le paquet marqué MALOSA est véritable.

En vente chez : **FRANÇOIS GOBET, A ATTALENS.**

Agence Agricole

A. & G. BARRAS

— BULLE —

Sections - Doigts - Têtes de lames
Plaques d'usure
Couteaux complets pour faucheuses

HUILES

pour machines et insectifuges.

Faux acier diamant et Ballaigues garanties

Fourches, râteaux en bois, pierres à faux, grès de meules.

Pendant la Semaine
de la
Poulettine
aliment de Lactix p. poussins
prix spéciaux suivants :

10 kg. fr.	5.90	(au lieu de 6.25)
25 kg. »	13.—	(» » 14.—)
50 kg. »	24.50	(» » 26.50)
100 kg. »	46.—	(» » 50.—)

Dans tous nos dépôts (sacs en sus), à défaut franco du
PARC AVICOLE, GLAND

Dépôts :

Broc: Consommation et ses dépôts ; Botterens, Crésuz, Charmey, Epagny, Villarvolard.
Bulle: Coop. La Prévoyance et ses dépôts : Albeuve, Echarlens, Enney, Le Pâquier, Sorens, Tour-de-Trême.
Bulle: Kœrber Alf.
Gachet-Grandjean.
Nicolas Gex.
Beaud-Ruffieux.
Echarlens: Gremaud P.
Epagny: Gachet.
Enney: Coopé. Concordia.
Hauteville: Prin Philomène.
Pringy: Coop. Concordia.
La Roche: Tinguely-Ramuz.
Vaulruz: Seydoux Léon.
Vuadens: Syndicat agricole.

Connaissez-vous déjà

CLU
Mordant et encaustique
pour les planchers
en sapin
en jaune, brun, rouge.

Avec CLU, n'importe quelle ménagère peut sans aucune peine teindre et cirer ses planchers en sapin; vieux ou neufs, ils prennent tous une belle teinte uniforme et un éclat sans pareil. CLU est un mordant perfectionné à base de cire qui entretient les planchers et les fait briller comme un miroir.

Prix de vente : la boîte de 1 kg., fr. 3.50,
la boîte de ½ kg., fr. 2.--.

P. 2303 G. **A. SUTTER, OBERHOFEN**

N'oubliez pas que vous trouvez au Magasin de Confections

F. FELDER, BULLE

des **COMPLETS** pour Messieurs et enfants dans tous les **prix,** dans toutes les **teintes** et avec cela une **coupe** et une **bienfacture** irréprochable!.

Séries pour Enfants :

20.- - 25.50 - 30.- - 33.- - 37.-
41.- - 47.- - etc.

Séries pour Messieurs :

35.- - 49.- - 56.- - 66.- - 75.- - 80.- - 93.- - 100.-
105.- - 110.- - 116.- - 123.- - 130.- - etc.

Les vitamines A, B et D

sont en abondance dans la poudre

Berna aliment pour nourrissons

Mères, nourrissez votre bébé avec la « Berna ».

P. 44 Y. Prix : 1 fr. 80 la boîte.

On demande

de suite, dans café à Bulle, une honnête fille comme

sommelière

ainsi qu'**une jeune fille** pour aider au ménage et s'occuper de 2 enfants.

S'adresser par écrit, à **Publicitas Bulle,** sous P. 1414 B.

Pour cause de changement de local, les

meubles et articles en magasin seront vendus avec un rabais de 10 %.

E. HEIMSCH, ameublements

Rue de Vevey - **BULLE** - Rue de Vevey

On demande un ouvrier

ou **un domestique** pour faner.
S'adresser **Vve Charrière, La Condémine, BULLE.**

Un connaisseur sait

que le *cidre* est la boisson la plus saine et la plus désaltérante de toutes. Il la préfère à toute autre car c'est un produit sain et de chez nous. S'il préfère un goût plus doux, il y ajoute du cidre doux et obtient alors une boisson merveilleuse

ESSAYEZ

Demandez le prix-courant à la

CIDRERIE DE GUIN

Examen de la vue

et conseils gratuits
par
J. DUVANEL
Opticien-Spécialiste de Peseux
qui recevra à **BULLE, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, le jeudi 12 juin, de 9 à 16 h.**

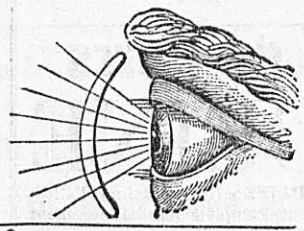

Teinturerie GINGINS

Rue de Vevey. - **BULLE** - Rue de Vevey.

Maison spécialisée dans la
Teinture et le **nettoyage** des vêtements.
Détachage - Repassage
Plissage

DÉPOTS:
M. X. Kolly-Pasquier, Tissus, Bulle.
Coopérative de Consommation, Broc et Charmey.
Coopérative de Consommation, Vuadens.
M. J. Droux-Magnin, nég., Vaulruz.

— **Service rapide par automobile.** —

Chapeaux et bonnets

pour Costumes fribourgeois

Toujours grand choix de

Chapeaux d'été

Bas - Combinaisons

MAGASIN DE MODES

Jeanne Glasson, Bulle

AU MAGASIN

J. GŒTSCHMANN & Cie

Grand'rue - BULLE

Magnifique choix de

Lingerie fine et ordinaire

pour DAMES et ENFANTS
à des prix très avantageux.

Bel assortiment de

Corsets, Ceintures et Gaînes
Bas et Chaussettes - Gants.

ROBETTES et COMPLETS p. petits garçons.

— **Timbres d'escompte.** —

Chars

en
toutes grandeurs

Prix très bas.

A. & G. Barras

AGENCE AGRICOLE
— BULLE —

Mises publiques

Pour cause de cessation de commerce, **le jeudi 12 juin, dès 10 h.,** il sera vendu au domicile de **M. SAUDAN, maréchal, rue Tissot, BULLE.**

tout l'outillage de la forge ;
1 corbillard, 1 char à bétail ;
4 vélos et 2 motos.

Pour l'exposant : **BARRAS, huissier.**

A l'occasion de la Foire et **tous les jeudis,** le soussigné tiendra un

banc de fromages

vis-à-vis du Magasin de chaussures Wæber, BULLE.

Fromage depuis Fr. 1.60 le kg. — Vacherin.
Sérac de montagne, Fr. 0.70 le kg.
Spécialité de tommes. -- Beurre de table à Fr. 1.35 les 250 gr.
Expéditions à partir de 5 kg. On reprend ce qui ne convient pas.
Se recommande :

Alphonse SAVARY, anc. laiterie, VAULRUZ.

On demande

un apprenti

menuisier-ébéniste.

S'adresser **Jos. Gillet, menuis.-ébén. MONTBOVON.**

Appartement à louer.

Maison **GEINOZ, La Tour.**

On cherche à louer

Maison

d'habitation, à Bulle ou Broc, pour de suite ou date à convenir.

Eventuellement, **achat de l'immeuble** par la suite,

S'adresser à **Publicitas, Bulle** sous P. 1438 B.

MEUBLES

14 lits complets neufs et d'occasion, de 80 à 160 fr. - 8 lits d'enfants, 30 fr. - armoires à 1 et 2 portes, depuis 40 fr. - 6 commodes secrétaire, depuis 70 fr. - 6 lavabos commode et toilette marbre, depuis 50 fr. - 18 tables depuis 10 fr. - 8 armoires à glaces, 2 et 3 portes, depuis 170 fr. - machines à coudre 60 fr. - draps de lits 5 fr. - descentes de lits 3 fr. - tableaux, glaces, tables, rallonges, dessertes, chaises à 5 fr. - **chambres à coucher, chambres à manger** à très bas prix

— Facilités de payement. —

Meubles neufs et d'occasion,
E. DELALOYE - SEMBLANET

Rue de Vevey, 180 — BULLE — Téléphone 156